



Des éco-ambassadeurs
pour notre environnement



Police de proximité:
au plus près des citoyens



12 & 13 avril 2008
Parcours d'Artistes

Jette Info

n° 150

14 & 15

Concours de photos anciennes Jette d'antan

DOSSIER

A l'occasion du 150^{ème} numéro du Jette Info, nous organisons ce mois-ci un grand concours de photos anciennes. Le paysage de la commune de Jette s'est fortement modifié au long son histoire séculaire. Des chemins de terre sont devenus de grands axes de circulation, de places ont été aménagées, des châteaux détruits,... Les vieilles photos de Jette que vous trouverez dans notre dossier vous montrent à quoi ressemblait notre commune il y a quelques dizaines d'années. Si vous parvenez à associer une image à son nom de rue, vous recevrez un livret de vieilles photos que l'administration communale édite ce mois-ci. Bon amusement!

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette

Tél.: 02.423.12.11

E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Nouveau passeport pour une sécurité accrue

A partir du 1er février, les Belges qui introduiront une demande de passeport recevront un nouveau type de document doté de trouvailles supplémentaires destinées à en renforcer la sécurité. Le nouveau passeport est donc mieux sécurisé et permet un contrôle plus rapide et plus efficace. La falsification de ce passeport devient dès lors plus difficile.

Chaque année, de faux passeports belges sont saisis. Les nouvelles adaptations de sécurité compliquent le travail des faussaires. La grande nouveauté réside dans la page de décodage



qui permet de rapidement détecter les fausses photos. La photo d'identité, qui dans le passé était le point faible du passeport, se trouve maintenant à cinq emplacements distincts. Les principaux changements en bref: une photo sur la page reprenant les données d'identité, en noir et blanc sur la page transparente (pour comparer) et une photo gravée sur la même page en polycarbonate; une photo invisible sur la page avec les pictogrammes et dans une puce incorporée sur la face externe du passe-

port; une microperforation sur la page transparente; les données personnelles du titulaire qui apparaissent sous lampe UV et une image latente en encre optique variable.

Le look du nouveau passeport a également évolué. Les prix et les délais de livraison restent inchangés. Ce nouveau type de document est destiné aux Belges qui demandent un passeport après le 1er février. L'ancien modèle reste utilisable selon la durée de validité mentionnée sur le document.

Nouveau programme informatique pour les services Démographie et Etat civil

Un nouveau programme informatique sera installé dans les services Démographie et Etat civil le 14 février prochain. Ce programme doit assurer une connexion plus efficace avec le registre national ainsi que des meilleurs traitements et échanges de données.

Grâce à ce programme, les employés des guichets pourront ainsi afficher le registre national et y apporter des adaptations telles que les mariages, les naissances, les décès, les déménagements,... Chaque demande et modification se fera par ce programme.

Les collaborateurs des services Etat civil et Démographie maîtriseront ce nouveau programme vers la fin du mois de février. Cela pourra donc éventuellement occasionner de petits soucis et des délais. Les clients n'en seront que mieux servis par la suite.



Jette, hier et aujourd'hui

Vous avez entre les mains le n° 150 de votre journal communal Jette Info. A cette occasion, vous y trouverez un concours de photos anciennes "Jette d'antan". Ces photos vous permettront de redécouvrir le visage de notre commune telle qu'elle était il y a à peu près un siècle. Comme toutes les communes bruxelloises, Jette a connu une évolution importante au cours des dernières décennies. La population a augmenté de manière considérable, tandis que le cadre de vie a été modifié en profondeur. Notre commune n'en reste pas moins fidèle à sa philosophie. Elle préserve son caractère villageois, tout en proposant les avantages de la ville.

Jette n'est pas seulement l'une des communes les plus vertes de la Région; l'ambiance y est aussi unique. Tout comme leurs aïeux, les Jettois apprécient toujours de tailler une bavette avec leurs voisins, d'organiser une fête de quartier, de faire leurs courses au petit magasin du coin. Il nous faut entretenir cette convivialité à tout prix. Elle constitue en effet la meilleure réponse à l'individualisation et à l'anonymat croissants au sein de notre société.

Le collège des bourgmestre et échevins et l'administration communale s'investissent pleinement pour soutenir cette dynamique. Il suffit de penser au lancement du projet des éco-ambassadeurs qui vise à impliquer étroitement les habitants dans la propreté de leur quartier. Ou au Parcours d'Artistes qui, durant un week-end, permet à une centaine d'artistes d'ouvrir leur atelier ou leur habitation aux amateurs d'art.

En matière de sécurité, notre zone de police opte, elle aussi, pour un fonctionnement plus proche de la population. Ce mois-ci, votre Jette Info vous présente la police de proximité, ainsi que les agents de quartier qui la composent. Vous pourrez ainsi mettre un visage sur ces policiers qui parcourent votre quartier tous les jours.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be.



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

**Horaires des services communaux
sauf en juillet et en août**

Services Population, Etat civil et GEFICO (Finances) : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 19h

Autres services : les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, le jeudi de 13h à 16h

Hôtel du conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204
1090 Jette

Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.40

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288

1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

La prochaine séance du conseil communal se tiendra le 27 février à 20h à l'Hôtel du Conseil.

Des visiteurs satisfaits de leur passage à La Maison communale

En décembre dernier, les visiteurs de La Maison communale ont pu remplir un questionnaire relatif à la qualité des services de l'administration communale. Il ressort de la majorité des formulaires rendus que les citoyens sont globalement satisfaits de leur administration locale.

En septembre 2006, l'administration communale de Jette a obtenu la certification ISO 9001. Cette norme atteste de la qualité des services rendus par l'administration communale ainsi que la manière dont cette organisation met en oeuvre sa politique de la qualité. Procédures, souci constant de la satisfaction du client, suivi des plaintes et audits internes ne sont que quelques aspects pris en compte pour la certification. C'est donc dans le but d'évaluer l'adéquation des services communaux avec les attentes de leurs visiteurs qu'une enquête a eu lieu du 10 au 14 décembre derniers.

Près de 520 personnes se sont prê-



tées à l'exercice. La grande majorité d'entre elles, 91,65%, a émis une opinion positive sur les prestations de l'administration communale alors que moins d'1% des répondants s'est déclaré mécontent.

La Maison communale, dans laquelle l'administration a emménagé en été 2006, fait quasiment l'unanimité. Avec plus de 90% de réponses positives, la qualité de l'espace d'accueil obtient un des meilleurs scores.

Comme on peut s'y attendre, les sondés se sont principalement prononcés sur les services Démographie et Etat civil. Ces deux services constituent, en effet, les interlocuteurs privilégiés du public: mariages, obtention d'une carte d'identité, déclaration de naissance,... D'autres départements, tels que la Jeunesse, l'Urbanisme et l'Accueil n'ont toutefois pas manqué de réactions positives.

La disponibilité et la pertinence des informations obtenues du personnel ainsi qu'un accueil agréable et un temps d'attente raisonnable aux guichets sont autant d'atouts de l'administration communale jettoise. Cela n'occulte toutefois pas les remarques négatives qui ont été émises par cer-

tains visiteurs. Celles-ci se concentraient principalement sur les heures d'ouverture de la commune. Il ressort ainsi que près de 10% des sondés aimeraient une deuxième permanence en semaine (en plus de celle du jeudi après-midi de 13h à 19h) et près de 5% souhaiteraient des fermetures plus tardives chaque jour. La proportion de citoyens souhaitant une ouverture des services communaux le samedi est marginale; elle ne s'élève qu'à 2,3%.

Outre le fait qu'ils sont encourageants, ces résultats positifs renforcent la détermination de l'administration communale de Jette, sous l'égide de l'échevin de la Qualité Jean-Louis Pirotin, à poursuivre ses efforts en vue de l'amélioration de ses services. L'administration jettoise se veut toujours plus dynamique, en parfaite adéquation avec les besoins de ses clients, les habitants. Elle vise à accomplir sa vocation de service au public de manière efficace et structurée. Un but à atteindre... l'excellence.

La commune élargit les possibilités d'inhumation

En sa séance du 19 décembre dernier, le conseil communal a modifié le règlement relatif aux inhumations. Outre les adaptations de tarifs, les conseillers communaux ont approuvé l'élargissement des possibilités d'inhumation pour les Jettois ainsi que les non Jettois.

Il existe, au cimetière de Jette, trois possibilités d'inhumation: l'inhumation en pleine terre, l'inhumation en caveau et celle en columbarium.

Les Jettois ne sont plus les seuls à pouvoir obtenir une concession; cette possibilité a été largement ouverte. Attention toutefois, car un tarif adapté est alors d'application.

Les concessions de sépulture individuelles sont cédées pour une durée de 5 ou 15 ans. Les prix dépendent du lieu de résidence principale du défunt (si ce n'est pas à Jette, les montants sont majorés), de son âge (adulte ou enfant de moins de 7 ans) ainsi que de la sépulture choisie (pleine terre ou columbarium).

Les concessions de 50 ans peuvent être individuelles ou collectives en pleine terre et en columbarium et collectives en caveaux. A noter qu'il est désormais possible de proroger les concessions de 5 ans en 15 ans et celles de 15 ans pour une même durée. Les concessions de 50 ans sont également prolongeables.

Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service de l'Etat civil - administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Bruxelles - tél.: 02.423.13.25.

Pas de mariage les jours fériés

Le mariage est un événement festif qui demande beaucoup de préparation. La date du mariage est souvent choisie bien longtemps à l'avance. Il est possible de se marier tous les jours, à l'exception des dimanches et des jours fériés. D'autres exceptions existent. Vous trouverez, ci-dessous, la liste des dates où l'officier de l'Etat civil ne célébrera pas de mariages à Jette. N'oubliez pas que vous devez introduire une demande de mariage auprès du service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100) au moins six semaines avant la date souhaitée.

Aucun mariage ne sera célébré aux dates suivantes en 2008:

Pâques Lundi 24 mars	Assomption Vendredi 15 août	(après-midi) Mardi 11 novembre
Fête du Travail Jeudi 1er mai	Marché annuel Lundi 1er septembre	Noël Jeudi 25 décembre Vendredi 26 décembre
Ascension Vendredi 2 mai	Toussaint Samedi 1er novembre	Nouvel An Jeudi 1er janvier 2009
Pentecôte Lundi 12 mai	Armistice Lundi 10 novembre	

Inhumations

Prise en charge par les pompes funèbres jusqu'à la dernière demeure

Après le chagrin engendré par la perte d'un être cher, la certitude qu'une personne aimée a rejoint dignement sa dernière demeure peut apporter un réconfort à ceux qui restent. Jusqu'il y a peu, c'était les ouvriers communaux qui se chargeaient d'emmener les défunts à l'endroit d'inhumation, prenant le relais des entreprises de pompes funèbres à leur arrivée aux portes du cimetière. Ce changement pouvait occasionner un sentiment de gêne auprès des proches. A présent, la prise en charge par les pompes funèbres se poursuivra au-delà des grilles du cimetière,



jusqu'à l'endroit de l'inhumation.

Résultats de la campagne BOB

Plus de risques de contrôle, moins de tests positifs

Comme à l'accoutumée, les autorités publiques ont, cette année encore, lancé une grande campagne BOB. Le but de cette action reste de faire comprendre aux automobilistes de tous âges qu'alcool et conduite ne peuvent aller de pair. Après six semaines de sensibilisation et de contrôles d'alcoolémie sur les routes, voici le bilan final des contrôles de fin d'année effectués par la police fédérale et les zones de police locale.

Des chiffres plus élevés à Bruxelles

Entre le 1er décembre 2007 et le 15 janvier 2008, 155.869 personnes ont été soumises à un test de l'haleine. 2.136 conducteurs (1,4 %) avaient une alcoolémie comprise entre 0,5 ‰ et 0,8 ‰; 5.404 conducteurs (3,5 %) avaient une alcoolémie de 0,8 ‰ ou plus.

Pour 95,2 % des conducteurs, le résultat de l'alcootest s'est révélé négatif.

L'année passée, 5,5 % des tests étaient positifs.

Comparée aux résultats définitifs de la campagne de l'an dernier, la proportion de tests positifs est donc en légère baisse. En raison des nombreux contrôles, le nombre d'automobilistes testés positifs a augmenté de 6.693 à 7.540. En Région bruxelloise, 5.202 contrôles ont été effectués. 467 conducteurs, soit 9 % d'entre eux, étaient positifs. Ce chiffre est le plus élevé du pays.

Les personnes qui consomment de l'alcool avant de prendre le volant peuvent s'attendre à de fortes amendes. En outre, plus de 2.000 permis de conduire ont été retirés pendant la campagne de fin d'année.

La lutte contre l'alcool au volant reste une priorité

L'objectif préalablement fixé de 160.000 tests de l'haleine, a quasiment été atteint. Plus de 155.000 personnes ont été contrôlées pendant les 6 semaines de la campagne, ce qui montre l'importance que les services de police et les parquets attachent à la problématique de l'alcool au volant. On notera plus particulièrement les efforts importants de la police fédérale, dont le nombre de contrôles a augmenté de plus de 50 % par rapport à l'an dernier (42.191 au lieu de 27.542!). La lutte contre la conduite sous influence est et restera une priorité de la politique de sécurité routière au cours des prochaines années.

Les résultats montrent également que le pourcentage de conducteurs positifs est en légère baisse. L'une des explications de cette diminution pourrait résider dans l'augmentation conséquente du nombre de contrôles sur les principaux axes de circulation pour lesquels la police fédérale est compétente. En effet, on sait, par expérience, que le pourcentage de conducteurs positifs y est traditionnellement moins élevé.

Bien entendu, la fin de la campagne BOB ne signifie pas la fin des contrôles d'alcoolémie. Boire et conduire ne sont pas compatibles ainsi qu'en atteste la forte proportion de tests positifs à la suite d'un accident. BOB doit donc être présent chaque jour de l'année.

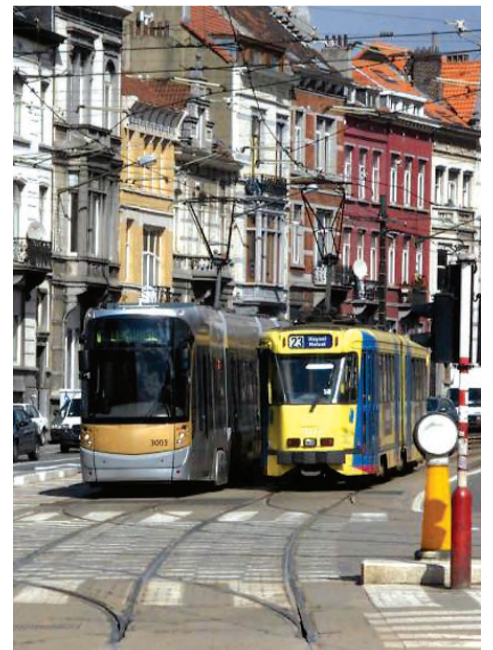
La STIB connaît un succès croissant

De plus en plus de Bruxellois et de navetteurs optent pour des modes de déplacement respectueux de l'environnement

La société bruxelloise de transport en commun STIB a derrière elle une très bonne année 2007. L'alternative écologique que constituent les transports en commun séduit donc les habitants de Bruxelles et les navetteurs. En 2007, la STIB a transporté 277 millions de voyageurs. Ce chiffre marque une augmentation de près de huit millions de personnes, ou une amélioration de 3%.

Cette augmentation dépasse largement les objectifs que la STIB s'était fixé pour 2007. Elle prévoyait 274,8 millions d'usagers. Les bons résultats de fréquentation ont en outre une incidence sur les revenus de la société: ceux-ci augmentent de 7%. La société de transport en commun ne compte toutefois pas se reposer sur ses lauriers. En améliorant le confort des passagers, notamment grâce à de nouveaux véhicules, la STIB espère faire perdurer cette hausse du nombre d'utilisateurs.

En 2008, d'importantes mesures de modernisation seront entreprises par la STIB. Ainsi, le nouveau système de carte à puce Mobib sera progressivement introduit, de nouveaux distributeurs de tickets seront installés en surface et des projets d'extension de lignes de tram sont étudiés. Enfin, la STIB travaillera également au bouclage de la ligne 2 du métro en aménageant le réseau de surface. Le réseau du métro sera ainsi totalement restructuré en 2009.





Votre publicité dans le “Vivre à Jette”? Les commerces jettois à portée de main

L'administration communale de Jette, en collaboration avec l'asbl “Commerce et Marché annuel jettois”, publie chaque année l'annuaire commercial “Vivre à Jette”. Cette brochure répertorie tous les commerces jettois, leurs coordonnées ainsi que divers renseignements pratiques concernant l'administration communale et la vie de la commune. Cet annuaire constitue donc un moyen d'informa-

tion judicieux pour les Jettois en quête d'un bon petit resto, d'un coiffeur, d'un magasin de meubles originaux,... Cette brochure est aussi un canal de publicité idéal pour les commerçants désireux de faire connaître leur commerce aux Jettois.

Dans le courant du mois de février, André Electeur – représentant de l'asbl “Commerce et Marché annuel jet-

tois” – passera dans les commerces jettois pour leur proposer l'insertion d'une publicité dans le “Vivre à Jette”.

Si vous êtes intéressé(e) par le placement de votre commerce dans ce répertoire, vous pouvez contacter le service communal Vie économique et Animations - Lieva Zels par téléphone ou par email - 02.423.13.03 - lzels@jette.irisnet.be.

Nouveaux commerces à Jette

Nous avons lancé, le mois dernier, une nouvelle rubrique: nous vous présenterons, dans chaque numéro du Jette Info, les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Il s'agit cette fois du Solarium Only Sun dans le boulevard de Smet de Naeyer.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.

Nouveau à Jette depuis janvier 2008:

Solarium Only Sun

bd de Smet de Naeyer 56

Bonne année à tous les Jettois !

Le 19 janvier dernier, les Jettois étaient invités à rejoindre leurs mandataires et les représentants de l'administration communale à l'Athénée Royal de Jette pour la traditionnelle réception de Nouvel An. Au nom du bourgmestre Hervé Doyen, absent pour raisons de santé, l'échevin Benoît Gosselin a souligné combien notre commune, en même temps qu'elle s'urbanisait, a su se forger un caractère propre. “Cette notion du bien réussir notre développement et de faire les meilleurs choix pour les Jettois sont nos fils conducteurs depuis plus de 30 ans”, a-t-il précisé. Et Benoît Gosselin de citer comme exemple la création du parc régional Roi Baudouin au lieu de l'arrivée d'une autoroute, la rénovation du Centre culturel et de la Salle Omnisports, l'aménagement des Jardins de Jette au lieu d'un zoning industriel, la nouvelle Maison communale.

Après les bons vœux, les Jettois présents ont eu l'occasion de s'entretenir avec les mandataires et de découvrir les différents stands des services communaux, tout en partageant le verre de l'amitié. Pour l'occasion, l'administration accueillait également un stand du Foyer Jettois, de la zone de police Bruxelles-Ouest, de l'Agence locale pour l'Emploi et de la section jettoise de la Croix-Rouge. Il ne reste plus qu'à espérer que 2008 sera une bonne année à Jette.



Brocantes à Jette

Dès que le soleil pointe ses premiers rayons, différentes brocantes sont organisées à Jette. Balades agréables au gré du vent et découverte de bibelots sympas ou de trouvailles uniques sont les seuls credos de ces événements. Nous vous présentons déjà un aperçu de la saison des brocantes.

Brocante Lenoir

rue Lenoir, rue Werrie, place Laneau

20 avril 2008

Brocante Essegem

rue Essegem, rue de la Bravoure et rue de la Résistance

3 mai 2008

Brocante du Coin oublié de Jette

rues Faes, Declercq et Longtin, avenues

Lecharlier, de Levis Mirepoix et Odon Warland

31 mai 2008

Brocante Capart

avenue Capart

21 juin 2008

Brocante Sainte-Claire

avenue De Heyn, carrefour Tircher, clos Tonnet, rue Van Rollegem, clos Otten

22 juin 2008



Réglementations horeca

Un atelier pour rester à niveau

Le 19 mai prochain, les exploitants du secteur horeca sont invités à participer à un atelier instructif et convivial organisé par l'administration communale de Jette, en collaboration avec l'agence régionale bruxelloise Atrium et l'AFSCA. Ils disposeront de deux heures pour se rafraîchir la mémoire ou découvrir l'un ou l'autre détail d'une législation que l'on pensait connaître sur le bout des doigts.

Trop occupés à apprécier un agréable moment de détente, les clients des établissements horeca ont souvent tendance à oublier que, en plus de sa capacité à servir des plats savoureux ou de bons petits verres, l'exploitant

horeca doit jongler avec des réglementations autrement moins digestes qu'une salade ou un spaghetti bolognaise. Le secteur est soumis à des obligations contraignantes qui s'étoffent perpétuellement. Des mises à niveau ne sont pas superflues.

C'est dans le but d'aider ces commerçants jettois à se tenir au fait de l'information que l'administration communale leur propose un petit atelier de deux heures. Deux fonctionnaires communaux, le vétérinaire Henri van Lierde et Najia Belfaqui, responsables des inspections sanitaires dans les cafés et restaurants de la commune, présenteront notamment

les obligations légales dans le domaine de l'hygiène alimentaire. Un petit exposé mettra en lumière les points principaux à respecter, les mesures sur lesquelles l'inspection est très exige-



ante: le respect de la chaîne du froid, la propreté, les modalités de conservation des denrées,... Les deux agents communaux seront accompagnés par des représentants de l'AFSCA (Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire) ainsi que d'associations professionnelles.

Cet atelier s'achèvera par un drink.

Vous êtes exploitant horeca et vous souhaitez participer à l'atelier du 19 mai? Contactez Najia Belfaqui - service Gestion du territoire - administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 - tél.: 02.423.13.85 - nbelfaqui@jette.iris-net.be

Habitants et autorités communales

Concertation pour la mobilité dans le quartier Bonaventure

La mobilité dans le quartier comprenant les rues Bonaventure, Soetens, De Smet, Schuermans, l'avenue Ballings et l'avenue Liebrecht s'avère généralement problématique, surtout à certains moments de la journée. Pour y remédier, le Plan communal de Mobilité (PCM) préconise notamment la mise à sens unique de certaines voiries dont l'étroitesse ne favorise ni la circulation à double sens ni le passage des bus de la STIB.

Le 14 janvier dernier, les riverains de ce quartier étaient invités à se pro-

noncer sur les décisions de l'administration communale quant aux réalisations destinées à y améliorer la circulation. Les Jettois présents à la séance d'information se sont montrés globalement positifs par rapport à la mesure-phare proposée par l'administration communale: l'instauration de sens uniques dans la rue Rémy Soetens (de la rue Bonaventure vers l'avenue Liebrecht), la rue Joseph Schuermans (de l'avenue Liebrecht vers l'avenue Jaak Pieter Ballings), la rue Eugène De Smet (dans le tronçon compris entre les rues Schuermans et

Soetens, de la rue Schuermans vers la rue Soetens), la rue Alexandre Wouters (de la rue Jean Tiebackx vers la rue Schuermans) ainsi que la création de contresens cyclistes dans chacune de ces rues.

La réunion d'information a permis aux riverains d'exprimer certaines préoccupations sous-jacentes relatives au passage des bus de la STIB dans la rue Soetens. Ces derniers seraient responsables de nuisances sonores et vibratoires et rendraient difficiles les croisements aux carrefours.

L'administration communale et l'échevine de la Mobilité Christine Gallez ont pris acte de ces remarques. Des rencontres bilatérales avec les services de la STIB auront lieu pour évaluer la possibilité d'utiliser des bus moins bruyants ou de modifier en partie leurs itinéraires.

En outre, riverains et autorités communales ont dégagé la nécessité d'une réflexion avec le service communal de l'Espace public quant au réaménagement de certains espaces publics.

Travaux

Politique proactive pour les travaux publics

Les rues et les trottoirs constituent des éléments importants de notre cadre de vie. Voiries régionales mises à part, ces éléments sont de la responsabilité de l'administration communale. A l'initiative de l'échevin de l'Espace public Jean-Louis Pirotin, la commune conduit une politique proactive en matière de travaux publics. Cela signifie que les rues sont asphaltées et les trottoirs rénovés, là où c'est nécessaire. Le renouvellement des canalisations souterraines est coordonné avec les impétrants.

Des travaux sont, en outre, exécutés en vue d'améliorer la mobilité: aménagements de ronds-points, élargissement des trottoirs ou pose de dispositifs ralentisseurs de vitesse, notamment.

Avenue Firmin Lecharlier

Pose de nouvelles canalisations

Sibelga et l'IBDE ont décidé de se coordonner pour procéder au remplacement de certaines de leurs canalisations dans l'avenue Firmin Lecharlier. Un chantier de 19 semaines a commencé en novembre. La circulation sera maintenue dans les deux sens pendant la durée des travaux.



Des éco-ambassadeurs pour notre environnement

Fin de l'année passée, l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere a lancé un appel afin d'inviter les candidats éco-ambassadeurs à se faire connaître. Les réactions ont été particulièrement prometteuses; une trentaine de candidats se sont manifestés. Ces Jettoises et Jettois veulent s'investir pour la propreté et la qualité de leur cadre de vie. Ils mettront sur pied, en collaboration avec l'administration communale, diverses actions en relation avec l'environnement et la propreté. Ces éco-ambassadeurs serviront en outre de relais entre la commune et leurs quartiers. L'administration les soutiendra par le biais de réunions d'information, d'appui logistique, de folders, de matériel et d'actions collectives. Le but poursuivi est de mettre en place des initiatives pour de meilleurs comportements, de meilleures habitudes de vie et un meilleur cadre de vie dans les quartiers.

Une première réunion d'information a eu lieu en décembre dernier. Les nouveaux éco-ambassadeurs se sont montrés enthousiastes. Leur attention se portera sur quatre sortes d'actions: 1) promouvoir la propreté, le tri des déchets, l'éco-consommation et le compostage; 2) apporter aux façades et aux alentours une petite touche de verdure; 3) améliorer les éco-performances des habitations; 4) susciter le respect général du cadre de vie: la mobilité, le respect de l'environnement.

Concrètement, cela mènera notamment à une conférence sur les énergies durables (chauffe-eau fonctionnant à l'énergie solaire, systèmes photovoltaïques, chauffage au bois,...) le 18 mars prochain. Vous trouverez tous les détails concernant cette problématique dans notre dossier énergie du mois prochain. Les éco-ambassadeurs sont d'ailleurs intéressés par des connaissances pratiques. Vous avez de l'expérience en matière de construction durable et vous souhaitez la partager avec les éco-ambassadeurs? N'hésitez pas à contacter la coordinatrice Ilse Desmet - tél.: 02.423.13.62 - e-mail: idesmet@jette.irisnet.be.

A partir de mars, une action spécifique de propreté ainsi qu'une campagne de sensibilisation seront mises en place dans chaque quartier. Les faiblesses seront également signalées (dépôts clandestins, mauvaises herbes sur les trottoirs, déchets qui traînent, fosses d'égout,...). Cette action sera le fruit d'un travail conjoint entre le service Propreté de Jette, Bruxelles-Propreté et un groupe de riverains, réunis par un éco-ambassadeur. Une action de fleurissement de façades aura lieu à l'automne.

Si vous avez des remarques ou des questions pour les éco-ambassadeurs, vous trouverez ci-dessous une liste reprenant leurs noms et leurs adresses. Il y a certainement un éco-ambassadeur près de chez vous.

Coordonnées des éco-ambassadeurs

Didier Boutet - rue Gilson 149
 Guy & Jacqueline Leonard - rue Gilson 123
 Raymond & Christiane De Cocq - rue Gilson 127
 Gilbert Van Moerkercke - rue Gilson 134
 Francis Vanderheyden - rue Saint-Vincent de Paul 50
 Generose Mahuwa - rue Léopold Ier 497
 Daniëlle Cherpion - rue Faes 144
 Jean Lacroix - avenue de l'Exposition 454 / p10
 Josiane Di Vincenzo - avenue ND de Lourdes 79
 Kimberly Mees - avenue Van Beesen 28
 Charles Benedi - rue Tilmon 83
 Paula Peters - avenue Swartenbrouck 3
 Michèle & Guy Weijdisch - chaussée de Wemmel 178
 Cécile Geens - avenue Capart 18
 Hafid Hmyed - rue Bulins 11
 Rita Nyota-Detre - avenue de Laeken 50 / b15
 Jacques Sleewaegen - rue Abbé Desloover 11
 Jacqueline & Julien Van Nuffel - rue Lahayes 203
 Willy Hauwaert - rue de la Bravoure 44
 Bernard Van Nuffel - avenue Poplimont 52
 Patrick Grotz - rue Verschelden 37/3
 Marie-France Dewit - rue Verschelden 17
 Rachel Yalcin - rue Verschelden 32
 Maria Legroux - avenue Odon Warland 28
 Jean Brouwers - rue de l'Eglise Saint-Pierre 19/2

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets dans l'agglomération bruxelloise. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus.

Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser. Ainsi, une collecte dominicale des encombrants (uniquement sur rendez-vous) est assurée durant les mois d'hiver.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Durant les mois d'hiver, la collecte des déchets verts est remplacée le dimanche par la collecte des encombrants, uniquement sur rendez-vous (voir détails ci-contre). La collecte dominicale des déchets verts reprendra au printemps.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 5 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif entreprises de jardinage jettoises: 12,50 €/m³. Tarif particuliers non-jettois: 12,50 €/m³. Tarif entreprises non-jettoises: 25 €/m³.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient enlever vos objets encombrants à domicile. Il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de vous assurer que quelqu'un sera présent chez vous à la date et à l'heure prévues. De décembre à mars, cette collecte des encombrants peut également avoir lieu le dimanche après-midi dès 14h mais uniquement sur rendez-vous préalable avec Bruxelles-Propreté. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien.

Le calendrier des Coins verts mobiles à Jette pour les mois de février, mars et avril 2008:

Place Cardinal Mercier (police)
 (chaque deuxième lundi du mois)
 les 11 février, 10 mars et 14 avril
 de 17h15 à 18h15

Avenue Woeste (N-D de Lourdes)
 (chaque quatrième lundi du mois
 sauf en mars)
 les 25 février et 28 avril
 de 18h30 à 19h30

La police au plus près des citoyens

Depuis le début du mois de juin 2007, l'organisation de la police de proximité de Jette qui fait partie de la zone de police Bruxelles-Ouest a subi de profonds changements. Divisée géographiquement en deux parties et découpée en cinq secteurs, notre commune compte désormais sur son territoire deux commissariats: le commissariat central de la place Cardinal Mercier et un second commissariat dans la galerie Mercure. Cette restructuration vise à rapprocher davantage les citoyens des agents de police de leur quartier.

Le temps où chacun connaissait son agent de quartier appartient pour certains à une lointaine époque. La division de Jette et la zone de police de Bruxelles-Ouest ont pris le parti de réorganiser la police de proximité afin de donner aux citoyens l'occasion de remettre un visage sur les agents qui veillent sur leur sécurité. Ainsi, le nord de la commune se voit désormais doté d'un commissariat dans la galerie Mercure. Une antenne de police y existait mais les heures de permanence étaient limitées, à tel point qu'en définitive, les Jettois du nord de la commune devaient de toute façon accomplir leurs démarches auprès du commissariat central de la place Cardinal Mercier. Désormais, dans un souci de se rapprocher du citoyen et d'accroître la visibilité de la police sur le terrain, ils n'auront plus à le faire: la zone de police a investi les locaux délaissés par la couturière de la galerie Mercure. Ces locaux accueillent les responsables des secteurs Laerbeek et Mercure, leurs agents de quartier, une préposée à l'accueil et le commissaire Verbeiren qui gère le haut de Jette. On peut s'y présenter du lundi au vendredi de 7h à 21h.

La réorganisation de la police de proximité dans la zone Bruxelles-Ouest se fonde sur le principe qu'un commissariat est nécessaire pour 20.000 habitants. Il est donc logique que notre commune, avec ses 45.000 habitants, en compte deux, installés de part et d'autre de la ligne de chemin de fer.

Du connu et de l'inédit

Les changements survenus en juin dernier ne remettent pas en cause des faits établis de longue date. Ainsi, Jette reste découpée en cinq secteurs: Miroir, Léopold et Uyttenhove qui dépendent du commissariat Mercier ainsi que Laerbeek et Mercure qui sont du ressort du commissariat Mercure. De plus, les équipes de secteur prennent en charge toutes les missions liées à la police de proximité: traitement des suites d'enquête concernant les habitants du quartier, enquête lors de toute demande d'inscription à une nouvelle adresse, gestion des problèmes au sein des quartiers,... Les policiers sont présents sur le terrain et constituent dès lors le premier niveau de contact entre la population et la zone de police. Ils sont à l'écoute des habitants et peuvent leur fournir tous les renseignements utiles sur les services accessibles au sein de la zone.

En outre, depuis juin dernier, la division de Jette fait circuler dans notre commune au moins une patrouille préventive qui, en plus des patrouilles d'intervention zonales, peut réagir à tout moment (jusqu'à 22h) pour tous les faits de vols de et dans les voitures, d'incivilités, de différends et de tapage. Cette patrouille a l'avantage d'être composée d'inspecteurs de la division de Jette et ne circule que sur le territoire jettois, ce qui renforce la visibilité dans notre commune.

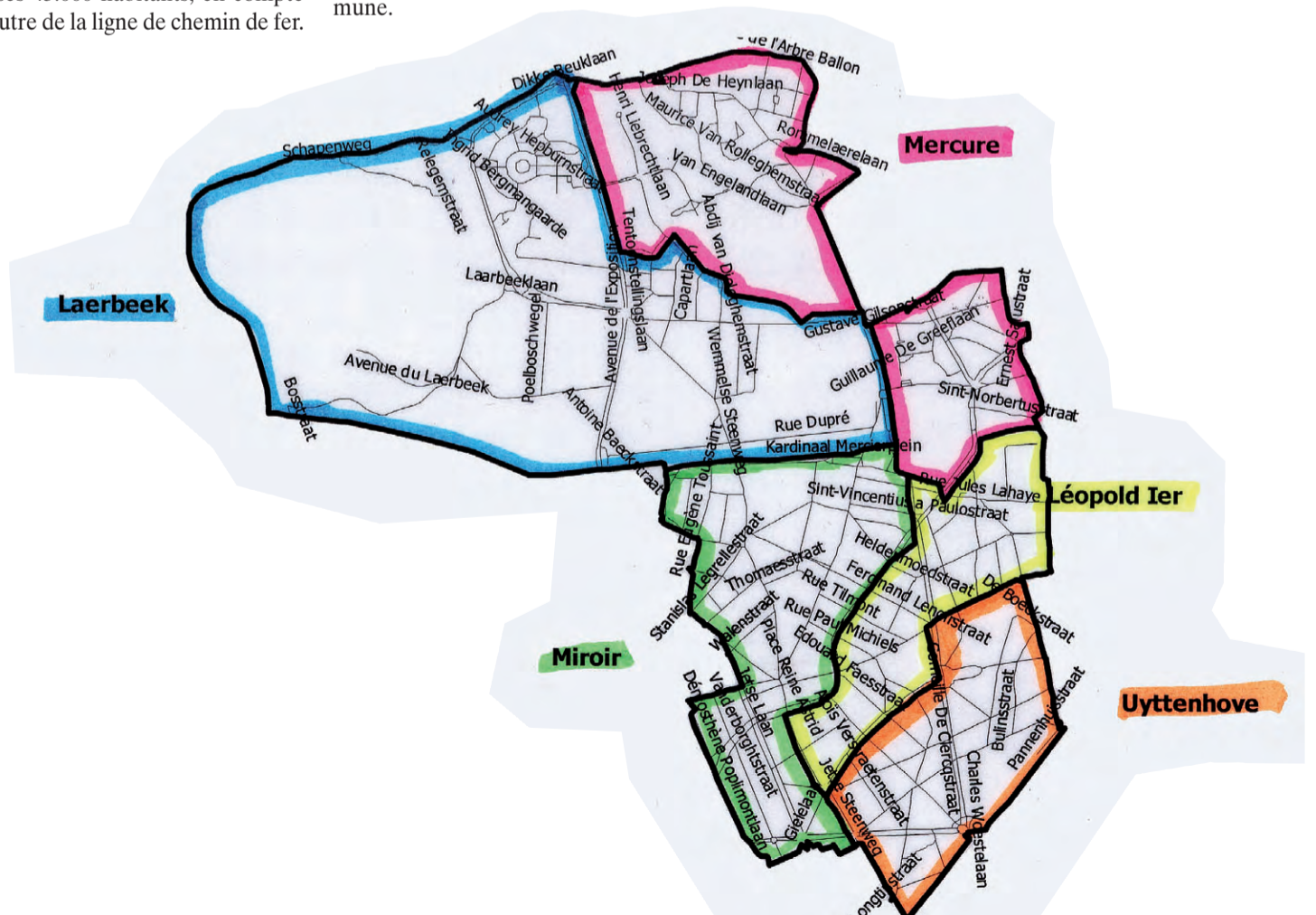
Déposer plainte depuis la maison

Depuis janvier 2007, il est possible de porter plainte sans avoir à se rendre au commissariat de police.

En effet, le système "police on web" permet à celles et ceux qui disposent d'un ordinateur et d'une connexion internet de faire leurs démarches depuis leur domicile. Cette possibilité ne s'applique toutefois que pour les vols de vélo, les vols à l'étalage et les faits de vandalisme (graffitis et dégradations diverses).

De plus, il faut que le délit ait eu lieu en Belgique, que l'identité de l'auteur soit inconnue, qu'il n'ait pas été fait usage de violence ni de menace et qu'il n'y ait pas de blessé.

Plus de renseignements:
www.police-on-web.be



Des policiers dans votre quartier

La nouvelle organisation de la police de proximité à Jette permet une bonne visibilité des policiers. Encore faut-il savoir qui est qui. Voici donc, les noms de vos agents de quartier ainsi que les numéro de téléphone à former en cas d'ennui.

Secteur Laerbeek

Inspecteurs de quartier:

1. Jean-Claude Fontyn (chef de secteur) - tél.: 02.474.01.85
2. Wim Van den Eynde (chef de secteur-adjoint) - tél.: 02.478.01.83
3. Christian Ericx - tél.: 02.474.01.81
4. Nathalie Van Loon - tél.: 02.474.90.49



Secteur Mercure

Inspecteurs de quartier:

1. Nathalie Jehaes (chef de secteur-adjoint) - tél.: 02.478.01.83
2. Patrick Uyttenhove - tél.: 02.474.01.82
3. Marino Lorenzetti - tél.: 02.474.01.82



Secteur Miroir

Inspecteurs de quartier:

1. Antoine Devos (chef de secteur) - tél.: 02.412.68.14
2. Steven Meert (chef de secteur-adjoint) - tél.: 02.412.68.16
3. Christophe Clarambaux - tél.: 02.412.68.19
4. Stéphane Grimmeau - tél.: 02.412.68.18



Secteur Léopold

Inspecteurs de quartier:

1. Albert Vertongen (chef de secteur) - tél.: 02.412.68.13
2. Philippe Bodenhorst (chef de secteur-adjoint) - tél.: 02.412.68.12
3. Francis De Bont - tél.: 02.412.68.19
4. Yves Van Steenkiste - tél.: 02.412.68.17



Secteur Uyttenhove

Inspecteurs de quartier:

1. Julien Beguin (chef de secteur) - tél.: 02.412.68.11
2. Marie-Lyne Fortamps (chef de secteur-adjoint) - tél.: 02.412.68.15
3. Jan De Nauw - tél.: 02.412.68.17
4. Pascal Tasset - tél.: 02.412.68.06/07
5. François Sablon - tél.: 02.412.68.17



L'art lyrique descend à l'école Jacques Brel

Le 11 janvier dernier, tous les élèves de l'école Jacques Brel ont chanté sur scène sous la direction de la chanteuse lyrique professionnelle Maria-Helena. Ce concert faisait partie du projet "Etoile et voix" mené depuis octobre 2007 avec l'asbl Remua. Il s'agit d'ouvrir les jeunes enfants à la musique classique et au Concours Reine Elisabeth.

Neuf écoles bruxelloises participent à l'initiative. 1738 enfants se sont entraînés pour chanter Mozart, Offenbach, Purcell, Gounod ainsi que de petites chansons du monde. Un répertoire spécifiquement arrangé pour eux et qui reprend une sélection de ce qu'ils entendront durant le

Concours Reine Elisabeth 2008 (session chant). Un chanteur professionnel spécialement formé à l'intervention musicale en ateliers dans les écoles a guidé les classes participantes.

Pour l'école Jacques Brel, la première phase du projet, dédiée à la pratique vocale, s'est donc achevée le 11 janvier, par un concert donné par les 244 élèves de l'établissement dans la salle communale des Fêtes. Pour se préparer à ce concert, les écoliers, répartis en trois groupes (1ères-2èmes, 3èmes-4èmes et 5èmes-6èmes), ont suivi un atelier d'une heure et demie par semaine pendant huit semaines afin de développer leur voix,

d'apprendre à chanter juste, d'acquiescer des notions musicales de base.

Les enfants furent impressionnants, offrant un très beau spectacle qui leur a permis, en plus du plaisir de chanter ensemble, de développer leur sens du rythme, l'écoute et le respect de l'autre ainsi que d'améliorer leur estime de soi.

Une classe de 4ème année de l'école jettoise continue l'aventure et participe à la seconde phase du projet. Cela consiste cette fois à poursuivre un travail de création de chanson (texte et musique) et de la présenter en avril lors d'une rencontre inter-écoles sur la scène du théâtre Marny.



Quand inscrire son enfant dans une école communale? Nouvelles modalités d'inscription

Pour la rentrée 2008-2009, les inscriptions prioritaires en primaire se prendront exceptionnellement du 15 février au 14 avril 2008 et les autres inscriptions à partir du 15 avril.

Les modalités d'inscription dans les écoles primaires communales jettoises viennent d'être modifiées à l'initiative de l'échevin de l'Enseignement francophone Merry Hermanus. Pour la prochaine rentrée scolaire, la date à laquelle vous pourrez inscrire votre enfant dans un de ces établissements dépendra, entre autres, du fait que vous soyez ou non domicilié(e) à Jette.

Le droit à l'enseignement est un droit fondamental inscrit dans la Constitution et les pouvoirs publics se doivent de le garantir à chacun. Pour que cet enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions, l'admini-

nistration communale de Jette - un des pouvoirs organisateurs - a édicté une série de principes. Ainsi, par exemple, le nombre d'élèves est limité à une moyenne de 22 élèves par classe pour assurer un suivi efficace à chaque bambin.

Pour préserver la sérénité des parents qui s'inquiètent de ne pas obtenir de place pour leur progéniture et maintenir le caractère de proximité de l'enseignement communal, l'administration communale a décidé de modifier les modalités d'inscription dans ses écoles primaires uniquement.

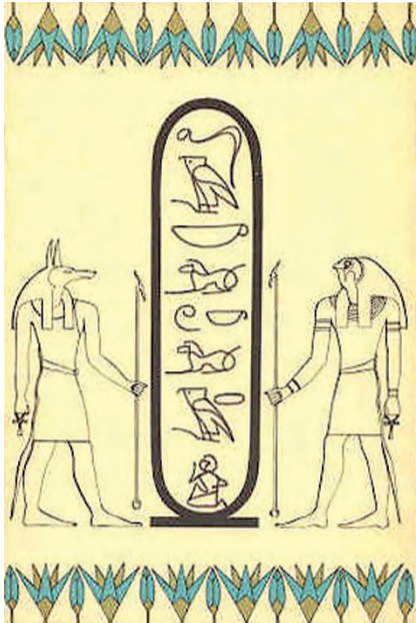
Désormais, les inscriptions dans l'enseignement primaire ordinaire se feront en deux temps.

Pour la rentrée 2008-2009, une priorité sera accordée aux Jettois, aux

frères et soeurs d'enfants déjà inscrits dans l'école choisie et aux enfants du personnel de l'école entre le 15 février et le 14 avril prochains; les autres inscriptions se feront à partir du 15 avril.

A partir de 2009-2010, les inscriptions prioritaires se prendront entre le 15 janvier et le 14 mars précédant la rentrée scolaire. Ensuite, à partir du 15 mars précédant la rentrée scolaire, les inscriptions de tous les autres enfants seront prises par ordre chronologique et dans les limites des nombres d'élèves maxima fixés par l'administration communale.

Cours d'Égyptologie à Jette



Le Centre culturel de Jette vous invite à une initiation approfondie à la langue et la philosophie de l'Égypte antique, sous la direction de Alfred J.F. Smith, licencié en sciences administratives (E.H.E.A.-L.C.) et diplômé de 3ème cycle de la Solvay Business School-U.L.B.

Cette formation est un enseignement libre de niveau supérieur qui se donnera le jeudi soir de 19h à 20h30, d'avril 2008 à mars 2010, en 24 séances. Les premiers cours auront lieu au Centre Armillaire les jeudis 10 avril, 8 mai, 29 mai, 5 juin et 26 juin. Pas de cours en juillet et août. Participation aux frais pour le cycle complet de 24 leçons: 125 euros.

Alfred Smith est un ancien participant au séminaire supérieur d'Égyptologie de feu le Professeur Max Guilmot, dont

il a assumé la relève à Woluwe Culture de 1995 à 2004. Il est membre de l'Association égyptologique Reine Elizabeth et de l'Association internationale des Égyptologues. Son domaine de recherche est le droit public égyptien et les relations commerciales dans le Proche-Orient ancien. Il s'occupe pour le moment de la rédaction d'un livre.

Renseignements: Alfred Smith - 02.427.94.23 ou 0474.317.444.

Musique Contemporaine Belge

De nombreux lauréats de concours, Dexia Classics notamment, se déplacent à Jette pour interpréter des fleurons de la musique contemporaine. Des compositeurs seront présents.

le 9 février à 20h30

Elisabeth Deletaille (violon), Emmanuel Suys (clarinette), Bruno Ispiola (violoncelle) et Eliane Reyes (piano) interprètent les œuvres de Daniel Capelletti, Jacques Leduc, Piet Swerts, Alain Crépin, Alain Craens, Jean-Marie Simonis, Laurent Pigeolet, Claude Ledoux, Hughes Maréchal, Jean-Luc Fafchamps.

le 10 février à 15h

Marie de Roy (soprano), Joëlle Charlier (mezzo), Jean-Frédéric Molard (violon), Anne Van den Bossche (piano) et Jean-Noël Remiche (piano) interprètent Max Vandermaesbrugge, Danielle Baas, Paul-Baudouin Michel, Jean-Marie Dohan, Michel Dikovec, Michel Lysight, Robert Janssens, Frédéric Devreese, Michel Leclerc, Renier Dautrelepon, Vincent Ghadimi, Canary Burton

Samedi 9 février à 20h30 et dimanche 10 février à 15h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR en prévente - 13 EUR pour deux concerts

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39.

Des stages actifs et originaux pendant les vacances de Pâques?

KIDS' HOLIDAYS JETTE

Organisée par le service Jeunesse & Sports de la commune de Jette, la plaine de vacances "Kids' Holidays Jette" accueille les enfants âgés de 2,5 à 12 ans dans le cadre vert du Poelbosch pendant les vacances de Pâques et d'été.

Infos: service communal Jeunesse & Sports - administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100, 1er étage, bureau 139 - tél.: 02.423.12.47

LA FERME POUR ENFANTS

Initiation des petits citadins à la vie à la ferme. Les enfants sont les acteurs et accomplissent les gestes du fermier, encadrés par des animateurs polyvalents.

Infos: La Ferme pour enfants - petite rue Sainte-Anne 172 - tél.: 02.479.80.53

CENTRE CULTUREL DE JETTE

Stages artistiques et culturels destinés aux enfants de 4 à 12 ans.

Infos: Centre culturel de Jette - bd de Smet de Naeyer 145 - tél.: 02.426.64.39 (Chantal Farin).

LES ATELIERS DE CAROLINE

Stages bilingues destinés aux enfants de 4 à 7 ans. Activités variées autour d'un thème (bricolage, marionnettes, théâtre, etc) et initiation aux techniques de cirque. Thèmes prévus pour Pâques: "Au bord de l'eau" et "Rat des villes et rat des champs".

Infos: Les Ateliers de Caroline - rue Léon Theodor 151 - tél.: 0476.73.64.83 - email: ateliersdecatherine@hotmail.com

AQUA & SPORT KIDS

Pour les enfants de 2,5 à 8 ans. Natation, jeux moteurs, mini-tennis...

Infos: Aqua & Sport Kids - rue Ferdinand Lenoir 73 - tél.: 0476.93.89.02

CENTRE DES ARTS MARTIAUX JETTOIS

Stages sportifs (arts martiaux, psychomotricité, natation, promenades et sports d'extérieur) pour enfants de 3 à 14 ans.

Infos: Centre d'Arts Martiaux Jettois - rue Tilmont 86 - tél.: 02.426.79.63 ou 0475.56.19.48 - email: sinani@chello.be

CENTRE DE FORMATION SPORTIVE

Toute une palette d'activités sportives et culturelles: football, tennis, labo photo, immersion néerlandais,...

Infos: Centre de Formation Sportive - tél.: 02.420.53.02 - www.cfsport.be

SOYEZ STAGES

Stages sportifs et de langues pour enfants de 4 à 14 ans.

Infos: Soyez Stages - tél.: 0474.95.07.33 ou 0478.67.62.56 - email: soyezstages@hotmail.com

- www.soyezstages.be

HEALTH CITY STAGES

Le sport (badminton, volley, basket, danse, baseball...) mais aussi le bricolage. Uniquement la première semaine des vacances de Pâques.

Infos: Health City - avenue du Laerbeek 125 - tél.: 0477.667.313

CLL - CENTRE DE LANGUES

Stages de langues intensifs pour adolescents de la 1ère à la 6ème secondaire.

Infos: CLL - Centre de Langues - tél.: 02.771.13.20 - email: bru@cll.ucl.ac.be - www.cll.be

ECHEC A L'ECHEC

Cours de rattrapage pour élèves de 6ème primaire et de l'enseignement secondaire. Français, algèbre, néerlandais, sciences, ... Du 31 mars au 4 avril à l'Athénée royal de Jette (avenue de Levis Mirepoix 100).

Infos: Jeunesses scientifiques de Belgique, ateliers "Echec à l'échec" - tél.: 02.537.03.25

L'ABORDAGE

A la maison de quartier L'Abordage, dans le quartier Essegem, les enfants de 4 à 7 ans et à partir de 8 ans peuvent s'adonner à des animations actives et bilingues. Un thème est choisi à chaque fois.

Infos: L'Abordage - rue Jules Lahaye 169 - tél.: 02.425.87.85 (le lundi de 16h à 18h)

L'art visible dès le berceau

Une oeuvre d'art était inaugurée à la crèche Reine Fabiola le 24 janvier dernier. Petite enfance et culture, deux priorités de la commune de Jette, vont donc désormais de pair.

L'inauguration d'une peinture contemporaine s'est faite en présence du bourgmestre Hervé Doyen, de l'échevine de la Petite enfance et de la Famille Claire Vandevivere, de l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et de l'auteur de la toile Didier Palmers. Cet événement s'inscrit dans le prolongement des efforts consentis de longue date par l'administration communale de Jette pour améliorer la qualité de l'accueil des très jeunes enfants. L'art s'était déjà invité dans les milieux d'accueil jettois de la petite enfance par le biais de la BD: les pré-gardiennats "Boule et Bill" et "La Ribambelle" sont ornés de magnifiques fresques en l'honneur des héros de bande dessinées créés par le regretté Roba. La continuité est donc de mise, si ce n'est qu'on ouvre maintenant l'univers artistique des enfants, et des puéricultrices, à une peinture plus conceptuelle.

La pose d'une oeuvre d'art appartenant à la commune dans une infrastructure décentralisée ne restera pas sans suite. Les membres du collège des bourgmestre et échevins ont réaffirmé leur volonté de mettre le patrimoine artistique jettois à portée de tous: la commune possède de nombreuses oeuvres, il est temps de les sortir des placards et de les exposer. Pour le bonheur des grands et des tout petits!



Le Centre de prévention du suicide cherche des bénévoles



Envie d'une activité enrichissante?

D'approfondir votre approche des relations humaines? Alors rejoignez l'équipe de répondants bénévoles du Centre de prévention du suicide.

Les conditions sont simples: avoir 21 ans, être disponible 20 heures par mois, pouvoir faire une garde de nuit tous les deux mois. Aucune connaissance préalable n'est requise car les répondants bénévoles sont formés et encadrés par des professionnels.

Plus d'infos au 02.640.51.56

Souvent considéré à tort comme l'apanage de la maladie mentale et en particulier de la dépression, le suicide, c'est avant tout un problème humain, un acte extrême, dont la violence et le désespoir dérangeant, interpellent, questionnent. Une ligne téléphonique est disponible 24h/24, dans l'anonymat: 0800.32.123 (appel gratuit).

Passages asbl pour les petits et les grands

*Vous pouvez faire les curieux!
Poussez la grande porte bleue.
Peut-être y trouverez-vous bien mieux
qu'un simple espace de jeux...*

Vous êtes parents, grands-parents, futurs parents, nounou d'enfants qui n'ont pas encore fêté leurs 4 ans... Alors, allez pousser la grande porte bleue du n°100 de la rue Bonaventure. Deux membres de l'asbl Passages vous y accueilleront pour un moment de pose et de détente de la durée qui vous plaira.

L'asbl Passages propose un lieu de la découverte pour les parents et les enfants. Les parents peuvent discuter de manière informelle et ressentir le plaisir de prendre le temps, de parler de leur place de parents, de celle de leurs enfants, de partager leurs expériences à la fois uniques et communes à d'autres parents et d'autres enfants.

Les enfants peuvent jouer, chacun à son rythme, dans un espace aménagé pour eux, se découvrir au travers de nouvelles expériences, rencontrer d'autres enfants, d'autres parents et se préparer ainsi à la vie sociale, à l'entrée en crèche ou à l'école.

Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Participation: 2 EUR par famille

Renseignements: Passages asbl - rue Bonaventure 100 à 1090 Jette - tél.: 0498.52.1090

Au programme pour les seniors...

Lundi 3 mars: Projection du film "The Queen"

au Centre Armillaire



Le film "The Queen" de Frears (projeté en version française sous-titrée en néerlandais) dresse un portrait intime et saisissant de la reine Elizabeth II et de la famille royale britannique au lendemain de la mort de Lady Di. En disparaissant le 31 août 1997, Diana, princesse de Galles, ex-épouse

de l'héritier de la Couronne britannique, provoque en Grande-Bretagne un désarroi sans précédent...

Rendez-vous à 14h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Prix: 2,50 EUR

Cours de remise à jour du code de la route

Les règles en matière de sécurité routière et la situation sur le plan de la mobilité ne cessent d'évoluer. C'est pourquoi la Région de Bruxelles-Capitale, en collaboration avec l'administration communale de Jette et l'auto-école "Henry", organise des cours de remise à jour des connaissances relatives au code de la route et à la mobilité à destination des 55 ans et plus.

les 4, 11, 18 et 25 mars de 14h à 16h15

Prix: 20 EUR

Réservations: dès à présent auprès du service Seniors

Samedi 22 mars à 15h

Spectacle "Paillettes d'un Soir"

- Salle des Fêtes de Jette

Une revue transformiste menée par 4 artistes avec plumes, strass et paillettes. Le tout, en trois langues (français, néerlandais et anglais).

Dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10).

Prix: 12 EUR comprenant le spectacle et une collation à l'entracte.

Réservations: à partir du 13 février.

Du 5 au 12 septembre

Séjour à Nieuport

C'est un séjour en pension complète au Club Floréal à Nieuport qui vous est proposé du vendredi 5 septembre au vendredi 12 septembre 2008. Le Floréal, proche du centre de Nieuport-Bains, est situé à 100 mètres de la digue. Il offre de nombreuses distractions: piscine, bar, cafétéria, pétanque, mini-golf, soirées animées.

Le logement est prévu en studios, appartements de 1 ou 2 chambres, munis de tout le confort (salle de bain, WC, télévision, kitchenette avec réfrigérateur et téléphone). Quelques chambres-single (en studio) sont disponibles moyennant un supplément.

Prix: 485 EUR tout compris (le transport en autocar, le séjour en pension complète, les boissons à table, les soirées animées, les excursions).

Réservations: à partir du 13 février.

Réservations:

Auprès du service des Seniors, à La Maison communale de Jette (chaussée de Wemmel 100 - bureau 042 - entresol).

Possibilité de paiement sur le compte 000-0025741-36 de la commune de Jette avec la communication suivante: Seniors + Nom + date de l'activité + N° carte (pour connaître votre n° de carte, prière de téléphoner au service des Seniors avant tout paiement ou d'envoyer un mail à l'adresse phellem@jette.irisnet.be).

Attention!

Depuis janvier 2008, changement des horaires pour les réservations

Plus de réservation les lundis et vendredis.

Les réservations seront prises **uniquement les mardi et mercredi de 9h à 11h30, ainsi que le jeudi de 13h30 à 15h45.**

Prix des lecteurs des bibliothèques 2007

Les bibliothèques jettoises veulent rencontrer leurs lecteurs au travers de leurs "coups de coeur" de lecture...

Premier contact sera pris grâce au formulaire ci-joint où vous pouvez proposer les trois premiers titres de votre hit-parade des romans adultes découverts ou redécouverts en 2007. Partagez ce qui vous a fait rire, rêver, pleurer, oublier l'été sans soleil...

Pour rendre l'échange plus convivial encore, vous pouvez vous mani-

fester comme candidat au jury chargé d'établir, parmi les propositions, les titres du "prix des lecteurs des bibliothèques 2007".

Ce nouveau prix littéraire qui verra le jour en ce printemps 2008 sera proclamé par Didier Paternotte, président des bibliothèques francophones jettoises, autour du verre de l'amitié.

Comment participer?

Remettez la liste de vos trois meilleurs moments de lecture 2007 pour le 15 avril au plus tard à l'une des deux bibliothèques dont les coordonnées figurent ci-dessous.

A l'issue d'une sélection des titres les plus cités, un jury décernera le Prix des Lecteurs des Bibliothèques.



Titres

Auteurs

.....
.....
.....

.....
.....
.....

Prénom et Nom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

N'oubliez pas de cocher la case ci-dessous pour faire partie du jury:

Signature

- Je désire faire partie du jury du Prix des lecteurs des Bibliothèques.

Bibliothèque Mercier - place Cardinal Mercier 10 - tél.: 02.426.05.05 - bpno.jette@bibli.cfwb.be

Bibliothèque de Naeyer - bd de Smet de Naeyer 147 - tél.: 02.426.10.82 - bibdenaeyer@jette.irisnet.be

Concours de photos anciennes "Jette d'antan"

Gagnez un livret de vieilles photos de Jette

Le paysage de la commune de Jette a beaucoup évolué tout au long de son histoire séculaire. Des chemins de terre se sont transformés en importants axes routiers, des places ont été aménagées, des châteaux démolis,...

Sur ces photos, vous découvrirez à quoi ressemblait Jette il y a des dizaines d'années. Une histoire écoulee...

Si vous parvenez à relier le bon endroit avec la photo qui lui correspond, vous gagnerez le livret de vieilles photos que l'administration communale publie ce mois-ci. Les lauréats seront annoncés dans le Jette Info du mois de mars, tout comme les solutions du concours. Nous ferons en outre une place à la comparaison entre le Jette d'antan et l'agencement de l'espace public tel que nous le connaissons maintenant.

Comment participer?

Placez le bon nom sous la photo. Remplissez le talon-réponse et renvoyez-le au service Communication - administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette, avant le 20 février 2008.

Si toutes vos réponses sont correctes, vous recevrez le livret comportant une trentaine de vieilles images et un petit mot d'explication qui retrace l'histoire de notre commune. Vous avez perdu? Pas de souci, vous pouvez acheter le livret pour la modique somme de 5 EUR. Vous soutiendrez de la sorte une bonne cause car l'administration communale reversera la somme récoltée au restaurant social l'Ange gardien.



Photo 1



Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9



Photo 10



Photo 11

Talon-réponse Concours de photo

A renvoyer au Service Communication - Administration communale de Jette - chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette, avant le 20 février 2008.

Photo	Place Cardinal Mercier	Nom & Prénom: _____
Photo	Rue Van Bortonne	_____
Photo	Rue de l'Eglise Saint-Pierre	_____
Photo	Chaussée de Jette	_____
Photo	Rue Léon Theodor	_____
Photo	Rue Léopold Ier	_____
Photo	Rue Tiebackx	Adresse: _____
Photo	Place Laneau	_____
Photo	Rue Saint-Norbert	_____
Photo	Rond-point Cité jardin	_____
Photo	Chaussée de Wemmel	_____



Un petit livre pour illustrer l'histoire de Jette

L'administration communale édite ce mois-ci un livret rempli de vieilles photos qui retracent joliment l'histoire de Jette. Les photos du concours y sont reprises ainsi que de nombreuses autres images de vieux chemins, de châteaux, de squares,... Vous y trouverez en outre un mot d'explication sur le riche passé de la commune.

Vous pourrez acquérir ce livret à l'accueil de

l'administration communale, dès le 3 mars, pour la somme de 5 EUR. Cet achat ne vous rendra pas uniquement plus riche d'un bel ouvrage sur l'histoire de votre commune, il vous permettra également de faire une bonne action. L'argent récolté pour la vente de ce livre sera en effet intégralement reversé au restaurant social l'Ange gardien.



Jette, de Charles IV à un village dans la ville

Jette a été pendant des siècles une commune rurale, comme toutes les communes autour de Bruxelles. Depuis le XIX^{ème} siècle, notre commune a davantage changé que durant les siècles précédents. Elle a commencé sa mutation en commune urbaine dans l'entre-deux-guerres. Cette évolution s'est accélérée après 1950 pour mener au résultat que nous connaissons actuellement, une commune qui allie la bonhomie d'un village et les avantages d'une ville.

Le nom de la commune apparaît pour la première fois dans les textes en 1095, sous le nom de "Jetta". Ce nom a plus tard évolué en "Getta" en 1146, "Jhet" en 1220, "Jette" en 1389 et "Yette" en 1435.

De seigneur en seigneur

Au Moyen-Age, Jette bénéficiait d'un certain rayonnement sur les environs, étant donné que c'était le lieu de résidence d'un échevin dont la juridiction s'étendait sur dix villages. En sa qualité d'Echevin de Jette, il exerçait le droit au nom du Prince. Cette cour avait repris la tradition d'Uccle et avait même un sceau. Au XVI^{ème} siècle, l'Echevinat de Jette fut scindé lorsque les villages sur lesquels il avait juridiction furent partagés par plusieurs seigneurs.

Jusqu'en 1644, Jette était une ancienne seigneurie appartenant à plusieurs particuliers. Le Baron van Bouchout reçut Jette du roi d'Espagne Charles IV lors d'une vente publique. En 1659, le comté fut érigé sous le nom de "Sint-Peeters Jette". La commune appartenait à ce moment à François de Kinschot, seigneur de Rivieren. Toutes ces terres, ainsi que le titre de Comte de Sint-Peeters Jette", revinrent après mariage à Paul-Philippe de Villegas, frère de Jacques-Ferdinand de Villegas, Baron van Hovorst, seigneur de Viersel, Bouchout,... et président de la Cour des comptes.

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, Jette est restée quasiment inchangée, ses habitants étant principalement des agriculteurs. L'industrialisation a fait subir à la commune une profonde évolution. La gare de chemins de fer constitua dès 1861 un axe de circulation important qui participa à l'augmentation démographique autour de la place Cardinal Mercier

Evolution du nombre d'habitants à Jette

1831	1.962
1895	7.706
1904	12.237
1955	30.792
1971	40.828
1998	38.792
2008	45.033

Equilibre entre habitat et activités économiques

L'équilibre entre le résidentiel et les activités économiques a toujours été conservé. Poumon vert du nord-ouest de la capitale, Jette compte sur son territoire la réserve naturelle du Poelbosch et le parc Roi Baudouin qui s'étend sur une centaine d'hectares.

Jette est également une commune familiale où il fait bon vivre. La Ferme pour Enfants, en bordure du parc Roi Baudouin, initie les plus jeunes au respect et à la préservation de l'environnement. Le coeur commerçant aux nombreuses enseignes bat autour de la place du Miroir où se tient chaque dimanche un des plus grands marchés de Bruxelles. La vie sociale s'y épanouit grâce notamment aux nombreuses infrastructures sportives et culturelles ainsi qu'aux associations. Quel que soit son âge, on trouve toujours à Jette quelque chose à son goût.

En dépit de l'évolution spectaculaire que notre commune a connue au siècle dernier, elle est toujours restée fidèle à ses caractéristiques de commune à visage humain, à la mesure de ses habitants. Jette, un "village dans la ville" plein de verve et de fierté.

Le Café des Parents

Etre parent d'adolescents aujourd'hui n'est pas tous les jours facile. Tous les lundis de 19h à 22h, accueil, échange, rencontre et débat en présence de professionnels de l'adolescence et de la famille.

4 février: "Cannabis: questions ouvertes"

11 février: "Quand les ados ont l'amour en tête..."

18 février: "Soirée 100 thèmes"

25 février: "L'adolescent face au deuil..."

au Centre culturel Le Fourquet
(place de l'Eglise 15 à 1082 Berchem-Sainte-Agathe)

Renseignements: 02.426.06.27 (Planning familial Jette) -
02.478.82.40 (SSM Le Norois) - www.lecafedesparentsdebruxelles.be

Rencontre autour d'un thème

L'asbl SSM Primavera Nouveau Centre Primavera organise des groupes de parole où chacun peut faire part de sa réflexion personnelle. Chaque rencontre, en compagnie d'un psychologue, tourne autour d'un thème. Ce mois-ci: "Soyons le changement".

le 22 février de 14h à 16h

**au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)**

Infos: SSM Primavera - tél.: 02.428.90.43

Concert de Nouvel An

Le Centre culturel de Jette propose un concert exceptionnel.

L'orchestre symphonique Nuove Musiche interprétera la musique de Johann Strauss

le 20 janvier à 16h

en l'église Saint-Joseph (rue Soetens à Jette)

Entrée: 12 EUR - 10 EUR sur réservation
**Info: Centre culturel de Jette -
02.426.64.39**

Documentation scolaire

pour les enfants au centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145)

le mercredi de 14h à 17h30
et le jeudi de 16h à 17h30

Antenne Interuniversitaire

L'Antenne Interuniversitaire propose des conférences traitant de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large.

le 14 février à 14h30

Nathalie Biltiau,
médecin rhumatologue à l'hôpital Erasme

"L'arthrose en 2008"

dans la Salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 4 EUR

Renseignements: service communal de la
Communauté française - 02.423.13.53.

**Cycle de conférences
- Cent Ans de Jazz**

Louis Stevens, documentaliste, et Vicky Down, musicien, emmènent les amateurs de musique dans les méandres du jazz. Les deux compères éclairent les mélomanes à l'aide d'écoute et de références musicales, de vidéos, ... Ce mois-ci, l'invité, Jean Cortois, présente: "La famille Marsalis ou les 3 mousquetaires du jazz".

le 21 février de 14h15 à 17h

au Centre Armillaire
(bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

Entrée: 5 EUR - 1,25 EUR pour "Article 27"

**Infos:
Centre culturel de Jette - tél.:
02.426.64.39**

Expo de peinture

Le peintre Jean-François Meur expose à La Maison communale de Jette.

Du 12 au 28 février

pendant les heures d'ouverture de l'administration communale.

Théâtre jeune public

"Petites histoires de coeur"
par le Théâtre Les Zygomars
Pour les enfants de 3 à 6 ans.
Durée: 55 minutes

le 24 février 2008 à 15h

en la Salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 6 EUR

**Infos: Centre culturel de Jette
- 02.426.64.39**

Cycle de conférences - Clés pour la musique

La conférence donnée par le musicologue André Van Oeckel offre aux amateurs de musique les clés pour la comprendre.

Ce mois-ci: "Jean-Sébastien Bach, l'art et la science".

le 23 février à 14h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 3 EUR

Infos: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Après-midi de Bel canto

Les Chemins du Bel canto proposent un après-midi lyrique, sous la direction artistique du ténor Tonino Carlino qui sera accompagné par la soprano Marie-Christine Helbois. Alexandre Papazoglakis leur apportera son concours au piano. Extraits d'opéras et mélodies de Bellini, Verdi, Donizetti, Bizet, Poulenc.

le 1er mars à 14h30

à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR pour étudiants et seniors

Infos: 02.428.71.03 - lescheminsdubelcanto@skynet.be

Concert de "Credo ma non troppo"

Des textes qui rappellent des grands noms de la chanson française, avec ce petit quelque chose de tendrement populaire et pas forcément politiquement correct. Le concert sera précédé d'un repas (non obligatoire).

le 15 février dès 19h

au Rayon vert (rue Van Huyneghem 32)

Infos: 02.420.21.26 - www.lerayonvert.be

Navexpo 2008 Drakkars et épées à l'honneur

La Scandinavie s'invite à l'édition 2008 de Navexpo, cette exposition qui retrace chaque année un pan de l'histoire de la navigation. Après avoir mis en lumière les métiers de la mer en 2007, Navexpo vous invite à suivre les traces des Vikings, les rois des mers. Ces peuples, véritables précurseurs en matière de navigation, ont connu une civilisation dont l'étendue commence seulement à être découverte.



Les amateurs d'aventure apprécieront sans conteste les vitrines d'exposition ainsi que la belle reproduction de drakkar qui emplit la grande salle du 1er étage de l'abbaye de Dieleghem. Bijoux, outils, saynète de la vie quotidienne et maquettes de bateaux, la diversité des objets exposés ravira petits et grands. Que les passionnés du neuvième art ne manquent pas Navexpo, le héros de BD Thorgal accompagne les visiteurs tout au long de leur parcours de salle en salle.

Navexpo 2008 "Vikings! Les rois des mers" jusqu'au 17 février

à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Ouvert les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, de 10h à 18h les week-ends, fermé le lundi

Entrée: 3 EUR - 2 EUR pour Art. 27, les 6-17 ans, les étudiants, les seniors et les groupes de plus de 10 personnes - ticket familial à 5 EUR

Renseignements: Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem - 02.479.00.52

UNE PRODUCTION DU CENTRE CULTUREL DE JETTE, EN COLLABORATION AVEC L'ÉQUIPE NAVEXPO

ARTIESTEN PARCOURS D'ARTISTES

12 & 13.04.2008
JETTE



130 ARTISTS ★ 50 PLACES ★ 1 PASSION: ART

INFO & BROCHURE 02.423.13.73 NL / 02.423.13.57 FR

WWW.ARTIESTENPARCOURSDARTISTES.BE



Dans le cadre de Navexpo 2008, le professeur et écrivain Pierre Efratas donnera une conférence le 12 février prochain à 20h en l'abbaye de Dieleghem.

"Les invasions vikings et la fondation de la Normandie" expliquera comment un traité de paix conclu au Xe siècle entre un roi de France et un chef viking a abouti à la création de la Normandie. Dressant le portrait de ces aventuriers et des raisons qui les ont poussés à quitter leurs fjords, Pierre Efratas remontera le cours du temps pour une leçon d'histoire sur une époque trop souvent méconnue.

Conférence "Les invasions vikings et la fondation de la Normandie" et nocturne Navexpo

le 12 février à 20h (ouverture des portes à 18h) à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Entrée: 6 EUR pour la nocturne et la conférence - 3 EUR pour la nocturne seule - 3 EUR pour les enfants

Une assiette de sandwich et un verre seront offerts aux porteurs d'un ticket d'entrée "nocturne et conférence"

Renseignements: Ancienne Demeure abbatiale de Dieleghem - 02.479.00.52

Voir le Monde

“Au pays des Gaëls”



Aujourd'hui en plein boom économique, l'Irlande évolue vite. La vie s'en est trouvée bouleversée, au point de changer certaines habitudes. Pour mieux appréhender le quotidien irlandais, Jean-Luc Diquélou a décidé de voyager plusieurs mois à vélo pour aller flirter tout à la fois avec l'Irlande d'autrefois et celle d'aujourd'hui, l'Européenne, avec en toile de fond la magie des magnifiques décors naturels. D'Irlande du Nord en passant par les comtés du Donegal, de Sligo, du Mayo, de Galway, de Clare, du Kerry et de Cork, c'est toute la découverte de la façade ouest de l'Atlantique.

Projection du documentaire “Au pays des Gaëls”

le 17 février à 15h

en la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée: 8,50 EUR - 7,50 EUR pour les seniors - 5 EUR pour les moins de 26 ans

Renseignements: Voir le Monde asbl - 02.649.76.95.

Armillaire Jazz Nights

Four in one group

4in1 naît à la suite d'une même envie: créer un groupe de jazz moderne au profit d'un son, d'un esprit, d'une unité.

Lorenzo Di Maio (guitare), Jean-Paul Estiévenart (trompette et bugle), Samuel Gertsmans (contrebasse) et Toon Van Dionant (batterie) interprètent un répertoire dynamique avec un facteur commun: l'énergie. “Fraîcheur, puissance, lyrisme, swing, ouverture, diversité, communication,...” des mots qui s'adaptent bien pour décrire la musique de 4in1.



Le quartet joue des compositions originales, qui combinent lyrisme et climats hypnotiques. 4in1 explore le jazz moderne, alliant un swing profond nourri de créativité. En bref: du jazz ouvert à l'air du temps.

4 in 1 en concert

le 22 février à 20h30

au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR sur réservation - 1,25 EUR pour Art. 27

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Musiques du monde

Le Bombardier Katiki et son groupe Fa Explosif



Auteur-compositeur, arrangeur-interprète, guitariste, bassiste et chanteur, Thomas “Bombardier” Katiki est originaire de République centrafricaine.

En 1986, avec le groupe “L'Arc-en-ciel Universel”, il a enregistré le tube ethnique “Gbadouma Andélé” qui est resté dans les annales de la musique centrafricaine. Son style musical peut être qualifié de Afromix avec des influences locales, jazz et blues mais avec un groove très typique et personnel.

Il sera accompagné par: Chitula du Mozambique (batterie), Rubens Diniz du Brésil (claviers), Sjoerd Mentens le Belge (guitare et chant), Welson Dkla de la RDCongo (chant) et Marc Creten l'autre Belge (basse).

Concert de Bombardier Katiki

le 15 février à 20h30

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 9 EUR - 7 EUR sur réservation

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Ciné-club Soukirai

“Free zone” d'Amos Gitai



Rebecca, une Américaine qui vit à Jérusalem depuis quelques mois, vient de rompre avec son fiancé. Elle monte dans le taxi de Hanna, une Israélienne. Mais celle-ci doit aller en Jordanie, dans la ‘Free Zone’, récupérer une grosse somme d'argent que leur doit l'Américain, l'associé de son mari. Rebecca la convainc de l'emmener avec elle. Quand elles arrivent dans la Free Zone, Leila, une Palestinienne, leur explique que l'Américain n'est pas là et que l'argent a disparu...

Projection du film “Free Zone”

le 20 février à 20h

au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée: 2,50 EUR

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39